

L'hôtellerie : une expression de l'attractivité régionale

Jean Praicheux, CNRS, UPRESA 6049

L'hôtellerie traduit la capacité d'attraction d'une ville ou d'une région sur des espaces périphériques ou lointains, symbolisant ainsi la qualité d'image et de séduction d'un territoire. Ce fait est d'autant plus patent que l'hôtellerie est encore très connotée par le prestige de la clientèle aisée qui a longtemps été sienne, surtout dans les premières grandes stations touristiques. Sans doute le caractère élitiste de cet hébergement s'est-il atténué, mais son importance et sa qualité sont encore très représentatives du rayonnement d'une ville ou d'une région.

L'hôtellerie est pourtant un secteur aux fonctions diversifiées : elle exprime d'abord le rôle du tourisme, en particulier d'un tourisme de luxe, elle souligne l'attractivité des villes, le prestige de leurs activités par le nombre de séjours d'affaires qu'elle accueille. Fonction plus banale, elle traduit enfin l'hébergement d'étape, de transit, entre les grandes régions d'émission et de réception de voyageurs.

Un secteur discret de l'économie régionale

Il n'est pas facile de juger a priori du poids relatif et du niveau de développement d'un secteur de l'économie régionale si ce n'est par la comparaison de son rôle avec celui qu'il joue dans des structures territoriales similaires. La mise en perspective de l'hôtellerie franc-comtoise avec celle des autres régions françaises met en évidence un certain nombre de faiblesses.

Une capacité d'hébergement limitée

En volume, la capacité régionale d'hébergement est nécessairement restreinte si l'on tient compte du faible poids démographique de la Franche-Comté. C'est pourquoi nous l'avons pondérée par l'importance de la population.

Même ainsi, on se rend compte de son niveau modeste, partagé avec la plupart des régions du nord-est de la France aux attraits touristiques discrets. L'absence de très grandes villes, un tourisme fondé sur la consommation familiale d'un milieu naturel de qualité mais dépourvu de pôles majeurs peut justifier la modestie de l'infrastructure. Cette explication reste toutefois insuffisante pour justifier du retard sur des régions proches comme l'Alsace ou la Bourgogne. Il n'en demeure pas moins qu'avec 400 hôtels

classés, l'hôtellerie représente un volet non négligeable de l'économie de la Franche-Comté.

Un taux de fréquentation moyen, en particulier pour la clientèle étrangère

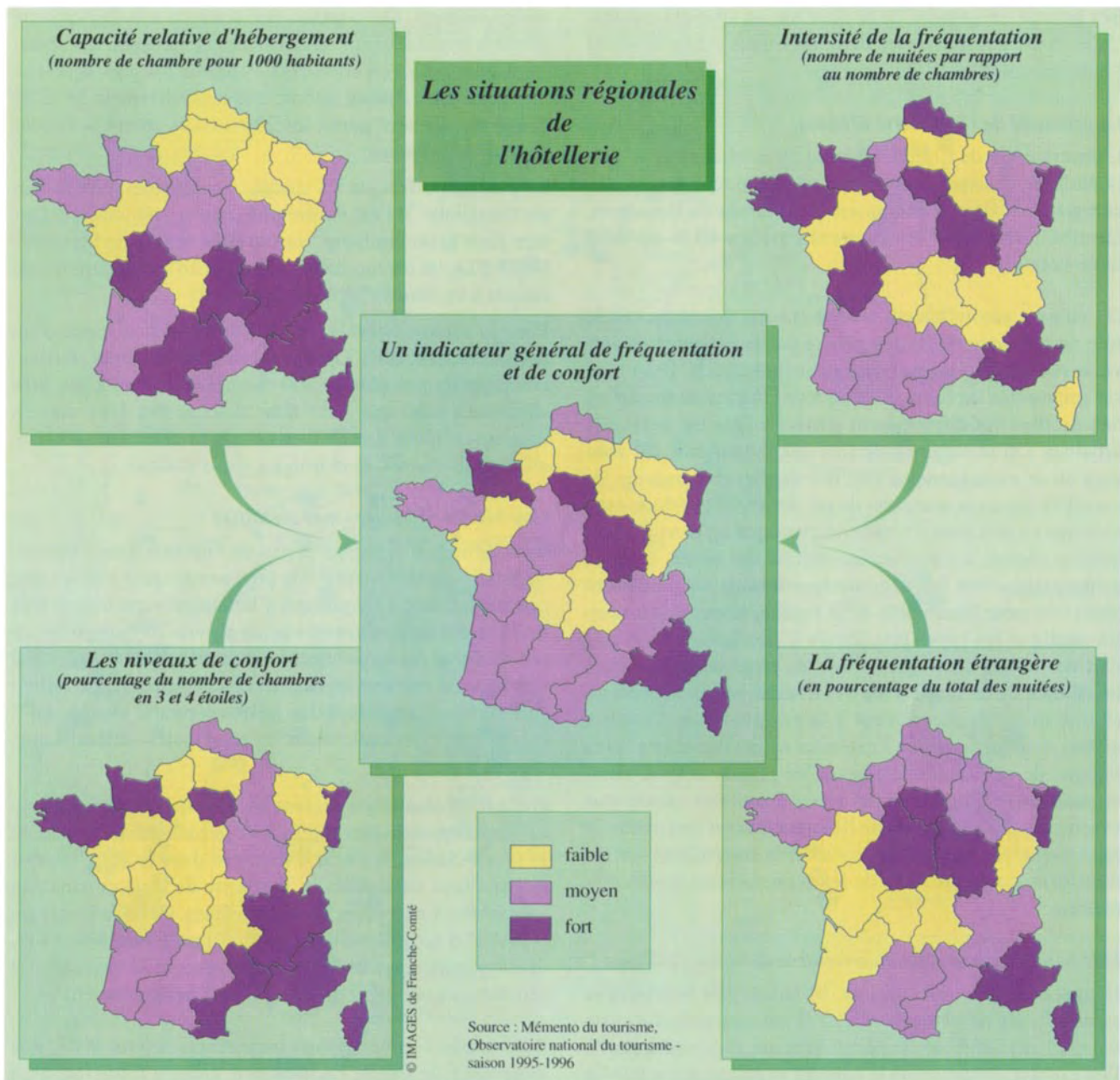
Au regard des flux de clientèle, on ne peut pourtant dire que ce parc hôtelier de dimension modeste soit globalement insuffisant. Les taux d'occupation se situent en dessous de la moyenne observée dans les autres régions françaises. La carte ci-contre montre toutefois l'extrême diversité des situations : les " régions touristiques " émergent moins nettement pour ce critère que pour d'autres.

Sans doute plus inquiétante apparaît la faible proportion de clientèle étrangère. Grâce à sa situation frontalière, la Franche-Comté pouvait espérer un indice plus satisfaisant. Or, dans toute la moitié orientale de la France, elle est, de loin, la région la moins attractive. Les raisons peuvent être multiples et cumulatives. Les liaisons économiques demeurent modestes avec son partenaire étranger naturel, la Suisse. La médiocrité des axes de communication transversaux ne contribue pas à attirer la clientèle helvétique qui, en dehors de prix attractifs, ne découvre guère dans le tourisme franc-comtois d'atouts très différents de ceux qu'elle trouve chez elle. L'axe majeur de transit estival par l'A 36 ne génère manifestement qu'un nombre réduit d'arrêts touristiques.

La relative faiblesse du taux de fréquentation a pour conséquence la brièveté des séjours. La durée moyenne est de 1,4 jour contre 1,9 pour l'ensemble de la France. Le retard est surtout sensible pour la clientèle étrangère (1,4 jour pour la Franche-Comté contre 2,1 pour la France). Ainsi, les trois principales clientèles étrangères, allemande, britannique et suisse, semblent attribuer à l'hôtellerie franc-comtoise une fonction de transit seulement.

Un niveau de confort modeste

L'hôtellerie franc-comtoise se caractérise par la relative rareté des hôtels de confort élevé, l'un des pourcentages les plus faibles de France. Ces hôtels de 3 et 4 étoiles ne représentent que 17 % des chambres offertes alors que la moyenne des régions françaises s'établit à 26 %. Ce retard est-il dû à un déficit d'équipement ou aux caractéristiques socio-économiques de la clientèle ? Il est bien difficile de répondre mais



force est de constater qu'avec seulement deux établissements et 52 chambres en hôtel 4 étoiles et luxe, la Franche-Comté présente un taux d'équipement relatif à ce niveau dix fois inférieur à celui du territoire national (6‰ de chambres dans cette catégorie contre 6 % en France !).

La combinaison de paramètres est un exercice délicat et légitimement sujet à critique. L'indicateur de fréquentation et de confort qui résulte de la combinaison des quatre critères observés met clairement en évidence la faiblesse structurelle du secteur hôtelier à l'échelle de la région. Il convient

maintenant de se demander si la modestie de l'infrastructure est générale en Franche-Comté ou si elle masque des disparités internes.

Une capacité d'accueil inégalement répartie

La lecture de la carte de localisation régionale appelle deux remarques préalables : tout d'abord le nombre important d'établissements de petite taille (le nombre moyen de chambres par hôtel est de 22 contre 30 pour la France), la

très grande irrégularité de la distribution spatiale ensuite. Celle-ci est guidée par les deux fonctions essentielles de l'hôtellerie, d'affaires et touristique.

La primauté de l'hôtellerie urbaine

L'observatoire du Comité régional du tourisme estime que l'hôtellerie urbaine assure à peu près la moitié des nuitées enregistrées. Les 70 établissements classés de Besançon, Montbéliard et Belfort assurent environ 40 % du total franc-comtois.

On ne peut naturellement en être surpris quand on sait le rôle du tourisme d'affaires généré par la présence de services et d'importants établissements industriels. Il est bien sûr impossible de faire, dans ce total, la part du transit ou des nuitées spécifiquement générées par les activités urbaines. On remarque toutefois que le tourisme (de passage ou de visite) joue un rôle non négligeable puisque les taux d'occupation marquent un pic pendant la période estivale que ce soit dans l'hôtellerie classique ou dans l'hôtellerie de chaîne. La localisation précise des hôtels dans les principales villes franc-comtoises traduit les tendances observées pour l'ensemble de la France. L'exemple bison-tin souligne les types privilégiés d'implantation : d'une part des hôtels classiques situés au cœur ou à proximité immédiate de la vieille ville ; et d'autre part des hôtels de chaîne installés récemment à la périphérie de l'espace urbain, éventuellement à l'extérieur de la ville-centre. Si la logique de ces implantations sur les grands axes de communication et à proximité des zones d'activités tombe sous le sens, les conséquences de l'éloignement d'une clientèle touristique par rapport au centre-ville interrogent sur les transformations possibles de leur comportement consommatoire.

Une hôtellerie touristique concentrée dans les "stations"

D'après les mêmes sources, la montagne touristique accueillerait un peu plus de 20 % des nuitées. La carte montre l'extraordinaire concentration des établissements. Si l'on excepte Pontarlier où le passage joue sans doute un rôle décisif, on constate que 41 hôtels classés sont concentrés dans les deux stations de Métabief-Mont d'Or et des Rousses ainsi qu'autour du lac Saint-Point. L'équipement hôtelier, dans chacune des stations de ski alpin, oscille entre 1 et 2 % de la capacité d'accueil globale de la station. Si l'on admet que l'hôtel représente l'un des types d'hébergement induisant les plus fortes retombées économiques sur la zone d'accueil, force est de reconnaître le sensible déficit de l'offre. La question reste posée d'apprécier si cette offre est mal adaptée ou au contraire suffisante pour une clientèle aux revenus plutôt modestes, tournée vers des modes d'accueil

moins coûteux. On pourrait être tenté de privilégier cette dernière hypothèse si l'on considère la modestie des structures en taille et en confort. Les hôtels les plus spacieux n'offrent, dans chaque station, que respectivement 58 et 33 chambres. Un seul parmi les 28 recensés atteint le classement de trois étoiles.

Le potentiel offert par les stations jurassiennes de ski alpin est bien limité, il l'est encore plus dans les régions spécialisées dans le ski nordique : au sud de la station de Métabief-Mont d'Or, le canton de Mouthe n'offre que quatre hôtels classés à sa clientèle, soit 42 chambres !

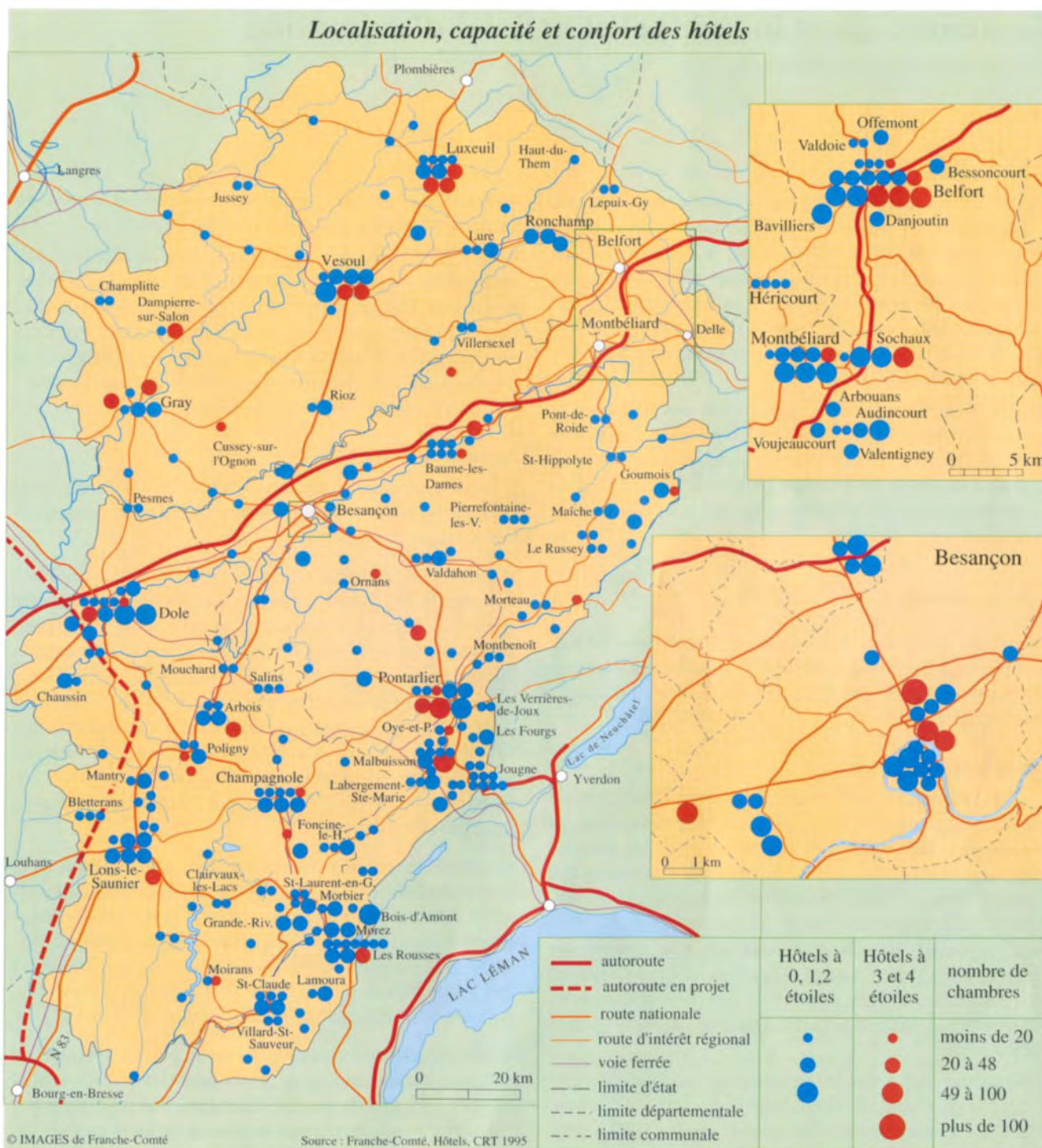
Pour la saison estivale, le lac Saint-Point dispose d'un potentiel appréciable. Onze hôtels dont deux «trois étoiles», comptent un peu plus de 200 chambres, chiffre à peu près similaire à celui enregistré dans chacune des deux stations de sports d'hiver. Luxeuil, autour du thermalisme, possède neuf hôtels classés, dont trois en «trois étoiles».

Une hôtellerie «verte» mal identifiée

Il est difficile d'apprécier la part du tourisme dans l'hôtellerie proche du milieu rural. On peut penser qu'il joue un rôle non négligeable l'été puisque l'hôtellerie verte assure près de 30 % des nuitées contre à peine plus de 20 % en hiver, ce qui souligne paradoxalement l'importance du passage (en témoigne la brièveté des séjours -1,3 nuitée-). Le milieu rural compte toutefois des hôtels réputés, classés en 3 étoiles, pour l'essentiel dans les principales vallées (Loue, Doubs, Saône).

Un certain nombre de régions rurales apparaissent comme de véritables «déserts hôteliers» : la plus grande partie de la Haute-Saône, la Petite Montagne dans le Jura, le nord des plateaux du Doubs, le Territoire de Belfort dans son ensemble à l'exception de sa préfecture. Cette faiblesse du potentiel d'accueil souligne le délicat problème d'une adéquation entre des ambitions touristiques et la capacité d'y répondre au moins à travers ce type d'hébergement.

La Franche-Comté connaît cependant, depuis 1987, une croissance de l'offre en hôtellerie classée tourisme, à un rythme beaucoup plus faible que sur l'ensemble du territoire national ; cette croissance, limitée à 6 % en Franche-Comté, atteint 18 % au niveau national. Quantitativement, le retard de l'équipement régional se creuse. Au plan qualitatif, le même phénomène se produit : alors que pour l'ensemble de la France la part des chambres classées en trois étoiles ou plus passe de 17 à 32 % du parc hôtelier, pour la Franche-Comté le même ratio évolue de 11 à 17 %. Si le niveau de confort de l'hôtellerie franc-comtoise s'améliore globalement, il se situe encore très en dessous de la moyenne française. La part des différentes fonctions



de l'hôtellerie, faute de données adaptées, reste difficile à définir. Si l'on peut penser que l'hôtellerie urbaine, où le rôle du transit est dominant, conforte ses positions, il est bien difficile d'apprécier les transformations dues à la fré-

quentation touristique, a fortiori d'en tirer un bilan pour les principales zones considérées. Seule une enquête sur les types de consommation permettrait d'en avoir une vue plus précise. ■